



Caisse d'allocations familiales du Var



caf.fr Mon compte



Caf Mon compte



3230

#LaCafÀVosCôtés !

Chers partenaires,

Ce flash info partenaires accompagne l'installation d'un nouveau Conseil d'administration, un moment clé dans la vie et la gouvernance de notre institution.

Cette nouvelle équipe entame un mandat de quatre ans, placé une nouvelle fois sous le signe de l'engagement et du dialogue, au service des familles du territoire.

Composé de représentants des assurés sociaux, des employeurs, des associations familiales et de personnalités qualifiées, le Conseil d'administration joue un rôle important dans le déploiement des services aux familles sur notre territoire. Il fixe les grandes orientations, vote les budgets et veille à la qualité du service rendu aux allocataires.

Cette mandature s'inscrit dans la continuité de nos priorités : développer l'offre de service en matière de petite enfance, soutenir les parents dans leurs responsabilités éducatives, accompagner les plus fragiles et contribuer à l'insertion professionnelle, et participer à l'aménagement social du territoire. Elle sera également marquée par la mise en œuvre de la future Convention d'objectifs et de gestion, qui guidera l'évolution de nos missions et de nos offres de service.

Aux côtés du Conseil d'administration, la Direction de la CAF et l'ensemble des équipes restent pleinement mobilisées pour faire vivre des partenariats solides et concrets, notamment dans le cadre des Conventions Territoriales Globales, afin de répondre au plus près aux besoins des familles et des acteurs locaux.

Je me réjouis que soit poursuivi ce travail commun et souhaite la bienvenue au nouveau président du Conseil d'administration, Monsieur Stéphane Richard, ainsi qu'à l'ensemble des administratrices et administrateurs qui débutent ce mandat.

Julien Orlandini,
Directeur de la Caf du Var

C'est avec fierté que j'entame, aux côtés des administratrices et administrateurs, cette nouvelle mandature.

Les enjeux qui nous attendent sont importants. Ils s'inscrivent dans le prolongement du travail déjà engagé, au service des familles du territoire. Je sais pouvoir compter sur l'expérience, l'engagement et la diversité des points de vue de l'ensemble des membres du Conseil pour poursuivre collectivement cette dynamique.

Je tiens à saluer le travail mené par mon prédécesseur, dont l'implication et la constance ont permis au Conseil d'administration de porter des projets structurants et utiles. Je le remercie sincèrement pour son engagement.

C'est avec confiance et détermination que j'aborde ce mandat, convaincu que la qualité de nos échanges et le dialogue avec nos partenaires continueront de nourrir une politique familiale solidaire, équilibrée et tournée vers l'avenir.

Stéphane Richard,
Président du Conseil d'Administration de la Caf du Var



Julien Orlandini
Directeur
de la Caf du Var



Stéphane Richard
Président du
Conseil d'Administration

SOMMAIRE

1 - Gouvernance de la Caf du Var

- [La Caf du Var installe son nouveau Conseil d'administration](#)

2 - Offre de service à destination des allocataires

- [Déclarer ses revenus : un réflexe indispensable pour garantir ses droits Caf](#)
- [Prime d'activité : une revalorisation et une réforme en 2026](#)
- [Prochaines interventions de la Brigade d'accès aux droits de la Caf du Var](#)

3 - Offre de service à destination des familles

- [Partir en Livre 2026 : cap sur nos petits et grands héros !](#)
- [Découvrez le nouveau numéro de Vies De Famille !](#)

4 - Offre de service à destination des partenaires

- [Petite Enfance : un nouveau guide national pour renforcer la qualité d'accueil du jeune enfant](#)
- [La doctrine Logement de la Branche Famille est en ligne !](#)

5 - Les rendez-vous du côté des partenaires

- [Journée Petite Enfance : une journée dédiée aux besoins fondamentaux du jeune enfant le 1er juin à La Seyne-sur-Mer](#)

6 - Des actions inspirantes RSO

- [Petites graines pour la planète : un projet pour éveiller les plus jeunes à la nature... dès aujourd'hui, pour demain](#)



Le site dédié aux partenaires
de la Caf du Var
www.caf83-partenaires.fr

La Caf du Var installe son nouveau Conseil d'administration

La Caf du Var a installé, le 8 avril 2026, son nouveau Conseil d'administration, instance essentielle qui contribue à la conduite des politiques familiales et sociales sur le territoire varois.

Cette installation marque le début d'une nouvelle mandature de quatre ans, durant laquelle administrateurs et partenaires travailleront conjointement au service des familles, des jeunes et des publics fragiles.



UN CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE LOCALE

Le Conseil d'administration réunit 24 administrateurs titulaires représentant les assurés sociaux, les employeurs et travailleurs indépendants, les associations familiales des personnes qualifiées représentant notamment les associations familiales, ainsi que de 3 représentants du personnel ayant voix consultative.

Plusieurs responsabilités lui sont confiées, notamment :

- ▶ **le vote du Contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion de la Caf**, signé avec la Caisse nationale des allocations familiales qui décline au plan local les orientations stratégiques de la Convention d'objectifs et de gestion (COG).
- ▶ **le vote des budgets de gestion administrative et d'action sociale, et l'approbation des comptes annuels.**
- ▶ **l'adoption du règlement intérieur d'action sociale** qui définit les conditions d'accès aux aides financières individuelles (destinées aux allocataires avec charge d'enfants) et aux aides financières collectives (destinées aux opérateurs sociaux), ainsi que l'attribution de ces aides au regard des demandes.

Ces travaux structurent les orientations locales et soutiennent la mise en œuvre d'une offre de service adaptée aux évolutions sociales et territoriales.

Enfin, il est également présent au quotidien aux côtés de l'équipe de Direction pour conduire la politique de la Caf du Var auprès de partenaires et de structures extérieures et représente également l'organisme dans diverses manifestations et instances extérieures.

ÉLECTIONS DE LA PRÉSIDENTIE POUR LA MANDATURE 2026-2030

À l'occasion de la séance d'installation, les administrateurs ont procédé à l'élection du Président et des Vice présidents du Conseil d'administration.

Ont été élus :



- ▶ **Président** : Monsieur Stéphane Richard
- ▶ **1^{ère} Vice Présidente** : Monsieur Xavier Receveur
- ▶ **2^{ème} Vice Présidente** : Madame Muriel Rodriguez
- ▶ **3^{ème} Vice Président** : Monsieur Philippe Spaziano

Cette nouvelle équipe contribuera, avec l'ensemble des administrateurs et la direction de la Caf, à poursuivre les actions engagées en faveur de l'accès aux droits, de l'accompagnement des familles, du développement des services aux habitants et du soutien aux acteurs locaux.

Déclarer ses revenus : un réflexe indispensable pour garantir ses droits Caf



La campagne de déclaration des revenus est ouverte.

Cette étape, incontournable pour le calcul de l'impôt, l'est tout autant pour assurer la bonne mise à jour des aides versées par la Caf.

Les informations transmises à l'administration fiscale sont en effet automatiquement communiquées à la Caf. Elles permettent d'ajuster les prestations en fonction de la situation réelle des allocataires.

Même avec le prélèvement à la source, et même en l'absence de revenus, la déclaration reste obligatoire.

En cas d'absence de déclaration, les conséquences peuvent être importantes.

Une déclaration non réalisée ou inexacte peut entraîner :

- ▶ une interruption des droits,
- ▶ un montant d'aide incorrect,
- ▶ un trop perçu, pouvant conduire à un remboursement.

Déclarer ses revenus dans les délais, c'est donc la garantie de préserver ses droits et de percevoir les aides au juste montant.

POURQUOI CETTE DÉMARCHE EST-ELLE ESSENTIELLE POUR LA CAF ?

Chaque année, les données fiscales servent de base au recalcul des prestations. La déclaration 2026 permettra ainsi à la Caf d'actualiser les droits en tenant compte des ressources réellement perçues.

LES NOUVEAUTÉS DE LA DÉCLARATION 2026

Plusieurs évolutions sont à noter :

- ▶ un taux de prélèvement individualisé par défaut pour les couples,
- ▶ des informations logement à vérifier ou compléter,
- ▶ une description plus précise des dépenses ouvrant droit à avantage fiscal (ex. emploi à domicile).

UN RÔLE IMPORTANT POUR LES PARTENAIRES

Votre mobilisation est essentielle pour rappeler aux allocataires que déclarer ses revenus, même en l'absence de ressources, est indispensable pour éviter toute rupture de droits.

**Déclarer ses revenus,
c'est s'assurer de recevoir les aides Caf adaptées à sa situation.**

● Prime d'activité : une revalorisation et une réforme en 2026

PRIME D'ACTIVITÉ

En 2026, la Prime d'Activité évolue pour mieux soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux revenus modestes.

Comme chaque année, elle bénéficie d'une revalorisation, fixée à +0,8 %, applicable à l'ensemble des bénéficiaires.

Cette année, une réforme vient renforcer ce dispositif : la bonification est progressivement augmentée pour les revenus proches du Smic, et le plafond de ressources est relevé, permettant à de nouveaux publics d'y accéder.

Ces évolutions seront visibles à partir de juillet 2026, selon les périodes de déclaration trimestrielle.

Aucune démarche supplémentaire n'est nécessaire : il suffit de continuer à effectuer ses déclarations trimestrielles pour bénéficier automatiquement de ces ajustements.

Plus d'informations sur cette évolution sur [la page dédiée du Caf.fr](#)

● Prochaines interventions de la Brigade d'accès aux droits de la Caf du Var



Dans le cadre de sa politique d'aller-vers et de lutte contre le non recours aux droits, **la Caf du Var poursuit le déploiement de sa Brigade d'accès aux droits sur le territoire**. Cette équipe mobile, composée de Conseillers Service à l'Usager (CSU), intervient directement dans les lieux de vie pour faciliter l'accès aux prestations sociales et accompagner les publics les plus éloignés des services.

La Brigade accueille sans rendez-vous, identifie les situations de non recours, accompagne les démarches, promeut les outils numériques et favorise l'autonomie des usagers :

- ▶ **le 12 mai 2026, de 08h45 à 12h00 dans les locaux des Restos du Coeur, au Cannet-des-Maures.**
- ▶ **le 21 mai 2026, de 13h00 à 16h30 au centre social de Draguignan.**
- ▶ **le 09 juin 2026, de 9h00 à 12h00 au centre social de Toulon (centre-ville).**

Ces permanences permettent aux habitants d'obtenir des informations, d'être accompagnés dans leurs démarches en ligne, de vérifier leurs droits ou encore de faire le point sur leur situation avec un conseiller.

En renforçant cette présence de proximité, la Caf du Var réaffirme son engagement à rendre les droits plus accessibles et à soutenir les publics les plus vulnérables, notamment dans les quartiers prioritaires et les zones rurales.

Pour en savoir plus sur la stratégie de relation de service renouvelée, [rendez-vous sur la page dédiée du site Partenaires.](#)

Partir en Livre 2026 : cap sur nos petits et grands héros !



Le grand rendez vous est lancé : **Partir en Livre revient du 17 juin au 19 juillet 2026** pour sa 12^{ème} édition, portée par le Centre national du livre (CNL).

Cette année, le festival met à l'honneur un thème inspirant : « **Nos petits et grands héros** ».

Parce que lire, c'est s'identifier, rêver, se dépasser, mais aussi se construire, cette édition célèbre les personnages – réels ou imaginaires – qui accompagnent les jeunes lecteurs et lectrices dans leurs découvertes, leurs émotions et leur émancipation.

Lire, c'est aussi devenir un peu héros ou héroïne de sa propre histoire.

UN FESTIVAL D'ÉTÉ, GRATUIT, PARTOUT EN FRANCE

Partir en Livre, c'est le plus grand festival dédié à la lecture jeunesse, entièrement gratuit et ouvert à tous.

Chaque année, il fait vibrer des milliers de lieux de vie et de vacances grâce à une multitude d'animations :

- ▶ rencontres avec des autrices et auteurs,
- ▶ ateliers d'écriture, d'illustration ou de manga,
- ▶ lectures immersives,
- ▶ concerts dessinés,
- ▶ bibliothèques de plage,
- ▶ chasses aux livres...

En 2025, plus de 2 000 communes ont accueilli le festival, avec 6 400 animations gratuites en France métropolitaine, ultramarine et même à l'international. Une dynamique exceptionnelle que cette nouvelle édition entend amplifier.

OBJECTIFS : TRANSMETTRE, PARTAGER, RASSEMBLER

Partir en Livre poursuit quatre ambitions fortes :

- ▶ transmettre le plaisir de lire,
- ▶ créer de nouveaux lecteurs,
- ▶ soutenir les acteurs du livre,
- ▶ montrer que la lecture est une joie à partager.

ORGANISATEURS : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Depuis le 30 mars 2026, les structures qui souhaitent proposer une animation peuvent :

- ▶ déclarer leur événement sur le site dédié,
- ▶ demander des Chèque Lire®,
- ▶ commander du matériel de communication (affiches, marque pages),
- ▶ accéder à de nombreuses ressources : conseils de lecture, kit de communication numérique, affiche personnalisable, et bientôt une bibliographie thématique conçue par Anne Flore Hervé.

Plus d'informations sur les inscriptions et sur l'espace organisateur sur [la page dédiée en ligne](#).

Découvrez le nouveau numéro de Vies De Famille !



À LA UNE

Déjouer les pièges de la désinformation : à l'ère des réseaux sociaux, de nombreuses fausses informations circulent. Comment apprendre, en famille, à les repérer ? Dans la rubrique Grand Angle, nous vous livrons les astuces à connaître pour ne pas se faire avoir par tout ce qu'on voit sur Internet et ailleurs. Découvrez comment s'en préserver.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO :

- ▶ **TEMOIGNAGE** : Le contrôle Caf, une question de justice sociale
- ▶ **C'EST PRATIQUE !** Comment faire manger des légumes à vos enfants ?
- ▶ **INFOGRAPHIE** : Quelles aides pour vos vacances ?

Sans oublier le nouveau guide des prestations 2026.

Dans le supplément départemental de la Caf du Var, focus sur un enjeu essentiel : le répit parental et familial.

Parce qu'être parent, c'est conjuguer chaque jour responsabilités, imprévus et charge mentale, la Caf du Var soutient des dispositifs qui permettent aux familles de faire une pause, de se retrouver et de vivre des moments de respiration, ensemble ou séparément.

À travers des séjours familiaux, des temps d'activités partagés, des solutions de garde ponctuelles ou encore des aides au départ en vacances, de nombreuses actions sont mises en place avec les partenaires du territoire pour offrir aux parents et aux enfants des moments de répit concrets et accessibles.

Le magazine et l'encart local sont disponibles gratuitement chez nos partenaires, en version papier, et [ici dans sa version numérique en ligne.](#)

Petite Enfance : un nouveau guide national pour renforcer la qualité d'accueil du jeune enfant



Le ministère met à disposition la nouvelle édition du **Guide d'inspection-contrôle des modes d'accueil du jeune enfant, publiée en avril 2026.**

Désormais accessible à l'ensemble des acteurs de la petite enfance, ce document de référence accompagne la mise en œuvre du Service public de la petite enfance et contribue à renforcer une vision partagée de la qualité d'accueil.

L'objectif : garantir un accueil toujours plus adapté aux besoins fondamentaux des jeunes enfants, en harmonisant les pratiques de contrôle sur l'ensemble du territoire.

Ce guide propose notamment :

- ▶ un cadre commun d'inspection-contrôle, pour assurer une meilleure cohérence des pratiques ;
- ▶ une approche fondée sur l'analyse des risques, à partir de l'observation concrète des situations (« vu, entendu, lu ») ;
- ▶ un recentrage des contrôles sur la qualité réelle de l'accueil, en lien avec le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant.

À travers cette publication, les gestionnaires et professionnels des modes d'accueil disposent d'un outil précieux pour mieux comprendre les attendus en matière de qualité, de sécurité, de bien-être et de développement du jeune enfant.

La Caf invite l'ensemble de ses partenaires à consulter ce guide afin d'accompagner au mieux leurs pratiques et de poursuivre collectivement l'amélioration de l'accueil des jeunes enfants.

[CONSULTER LE GUIDE](#)

La doctrine Logement de la Branche Famille est en ligne !



Le logement joue un rôle clé dans la vie des familles : il influence la santé, la stabilité du foyer et l'insertion sociale ou professionnelle. Pour mieux agir sur ces enjeux, la Branche Famille publie sa doctrine Logement, un document qui donne un cap clair aux Caf et à leurs partenaires.

La doctrine fixe un cadre d'action partagé autour de plusieurs priorités :

- ▶ faciliter l'accès aux droits et aux aides au logement,
- ▶ réduire les inégalités entre territoires,
- ▶ prévenir les situations de fragilité,
- ▶ garantir des conditions d'habitat dignes,
- ▶ encourager les initiatives innovantes.

Ce cadre repose sur des orientations communes à toutes les Caf, **afin d'assurer une équité de traitement, tout en laissant la possibilité d'adapter les actions aux besoins locaux.** La doctrine vise aussi à renforcer le travail collectif avec les acteurs du logement. L'objectif : rendre les actions plus cohérentes, mieux accompagner les familles et sécuriser leur accès et leur maintien dans un logement.

Avec cette démarche, la Branche Famille réaffirme son engagement : **soutenir durablement l'accès à un logement digne, sûr et adapté aux besoins des familles.**

[CONSULTEZ LE DOCUMENT](#)

Journée Petite Enfance : une journée dédiée aux besoins fondamentaux du jeune enfant le 1er juin à La Seyne-sur-Mer



Le **1^{er} juin 2026**, une **journée petite enfance** ouverte **aux parents et aux professionnels** se tiendra au Centre Culturel Tisot à La Seyne-sur-Mer, autour d'une thématique essentielle : **les besoins fondamentaux du jeune enfant et la qualité de son accompagnement au quotidien.**

Cette rencontre proposera un temps de réflexion et d'échanges autour des grands enjeux liés au développement et au bien-être des jeunes enfants.

Différents thèmes seront abordés tout au long de la journée, tels que l'attachement, le développement psychomoteur, le sommeil, l'alimentation, l'hygiène de vie, ainsi que les outils favorisant la qualité du lien avec l'enfant.

À travers les interventions de professionnels spécialisés et les temps d'échanges prévus, cette journée vise à **mieux comprendre les besoins du jeune enfant, à partager les pratiques et à renforcer les liens entre familles et professionnels de la petite enfance.**

Accessible gratuitement sur inscription, cet événement constitue une belle opportunité pour sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs concernés autour de la qualité de l'accueil du jeune enfant.

INFOS PRATIQUES

- ▶ Centre Culturel Tisot – La Seyne-sur-Mer
- ▶ Lundi 1^{er} juin 2026
- ▶ Inscription obligatoire : sleberre.kimperiale.avef@gmail.com

Petites graines pour la planète : un projet pour éveiller les plus jeunes à la nature... dès aujourd'hui, pour demain



Porté par le Relais Petite Enfance de Bormes-les-Mimosas « La Queirade », le projet Petites graines pour la planète s'inscrit pleinement dans l'axe « Petite enfance, accompagnement des professionnels » et dans la dynamique Développement durable – Environnement.

Objectif : Sensibiliser les jeunes enfants, les assistant(e)s maternel(le)s et les familles à la protection de la nature et aux gestes éco citoyens, à travers des expériences sensorielles, créatives et concrètes.

Concrètement, le projet propose :

- ▶ **Des ateliers nature aux RPE** (exploration, observation, manipulation)
- ▶ **Des activités créatives** utilisant des matériaux recyclés et naturels
- ▶ **Des temps de découverte** favorisant l'éveil, la curiosité et le bien-être des enfants

Deux partenaires enrichissent cette démarche :

- ▶ Natura Maris, pour la découverte du monde vivant, du sol au milieu marin
- ▶ La compagnie Terre Anga, avec des ateliers et un spectacle autour de la protection de la nature

QUELQUES CHIFFRES

Publics bénéficiaires (par an) :

- ▶ 17 assistantes maternelles
- ▶ 30 enfants
- ▶ 13 parents / responsables légaux

LES IMPACTS ATTENDUS

- ▶ Renforcement de l'éveil et du développement global de l'enfant
- ▶ Amélioration de la qualité d'accueil au sein du RPE
- ▶ Montée en compétences des professionnelles grâce à de nouvelles approches pédagogiques
- ▶ Sensibilisation durable à l'environnement pour petits et grands

Parce que chaque geste compte, semons aujourd'hui les petites graines d'un avenir plus respectueux de notre planète.